

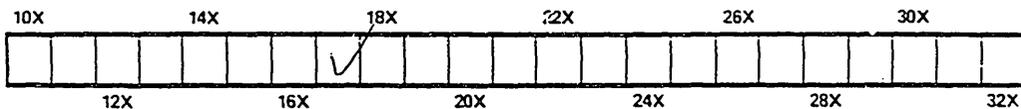
Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

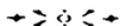
- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detach. d/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [1€5]- 196 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



LES
Annales Térésiennes

PUBLICATION MENSUELLE



IX ANNEE — 6me LIVRAISON

FÉVRIER 1895



MONTRÉAL

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs-Relieurs

421 RUE ST-PAUL

LES ANNALES TERESIENNES

9^{me} ANNÉE

FÉVRIER 1895

6^{me} LIVRAISON

SOMMAIRE

LE DISCOURS D'UNE HÛÎTRE : M. LE JUGE ROUTHIER.—LES PRÉLUDES D'UNE GRANDE ŒUVRE (suite et fin). — LETTRE DE ROME : LES UNIVERSITÉS ROMAINES.—CONFIDENCE : À MON AMI A... C... — ECHOS DE L'ACADÉMIE.—PETITE CHRONIQUE. — PREMIERS DE SEMAINE. — NOTES DE CONDUITE.

LE DISCOURS D'UNE HUITRE

Au souper d'huitres donné par l'université Laval à ses élèves et professeurs, en novembre dernier, Messieurs les élèves ont voulu absolument que je leur adresse la parole.

Or, j'avais passé la journée entière sur le Banc de la Cour de Circuit — que j'ai appelé un banc d'huitres, en faisant allusion au grand nombre d'écailles que les avocats y distribuent entre leurs clients — et je ne me sentais guère en veine d'éloquence.

J'eus donc l'idée de faire parler une huitre à ma place, et il me semble que l'idée n'était pas mauvaise

Ne m'objectez pas que l'huitre est muette ; car je vous répondrai que les muets parlent, par signes, et qu'en réalité tout parle dans la nature. Tous les êtres ont une

voix, un langage, et si nous ne les entendons pas, c'est parce que nous ne les écoutons pas.

Je fis donc parler une huître, et comme le petit discours qu'elle adressa aux universitaires pourrait peut-être contenir quelque leçon pour les élèves de mon cher collège de Ste-Thérèse, je l'écris à leur intention, et je l'envoie aux *Annales Térésiennes* :

« Messieurs les élèves, » a dit l'huître,

« Avant de venir sur votre table pour satisfaire votre *faim*, en remplissant la mienne (*fin*), j'ai passé plusieurs années au fond de la mer, dans la solitude et l'obscurité. C'est là que je me suis formée et développée.

« Au-dessus de moi, il y avait souvent des orages et des tempêtes ; mais je n'en étais pas troublée, et je poursuivais dans le calme mon travail de formation.

« Eh ! bien, Messieurs, faites comme moi ; ne sortez pas de votre paisible retraite ; ne vous laissez pas troubler par les bruits du dehors, ni par les orages intérieurs. C'est dans le calme de l'étude et dans la paix de la conscience, au sein de la solitude où le monde vous ignore, que vous vous formerez selon les desseins de Dieu sur vous.

« Vous remarquerez, sans doute, que ma formation et mon perfectionnement ont été surtout *intérieurs*. J'ai l'écorce très rude : mais ceux d'entre vous qui sont des gourmets vous diront que je suis devenue un mets très délicat, agréable au goût, et substantiel. Vous pouvez constater de plus que j'ai confectionné moi-même une jolie coupe en nacre poli dans laquelle je me sers et me sacrifie pour votre plaisir.

« Eh ! bien, soignez comme moi la formation intérieure avant tout. C'est la plus importante.

« Mais remarquez bien que votre écorce ne doit pas être rude, épaisse, comme la mienne, parce que vous vivez dans un milieu tout différent.

« Quand l'océan au fond duquel j'ai vécu était profondément troublé, j'avais à me protéger contre des chocs rudes au milieu des cailloux et des mollusques, et j'étais bien obligé de garder mon écorce épaisse et dure.

« Mais vous, qui vivez au milieu d'hommes civilisés, vous devez polir même votre extérieur. Vous devez acquérir non seulement les connaissances que donne l'instruction, et les vertus qu'enseignent la religion, mais aussi les perfectionnements extérieurs que donnent la bonne éducation et le savoir-vivre.

« Voyez, par exemple, ce que je fais moi-même quelquefois. »

« Non seulement je travaille à me rendre utile et agréable à l'homme ; mais je lui fabrique des bijoux qu'il ne pourrait pas confectionner lui-même, des perles précieuses. Je cultive ainsi le Beau, à ma façon.

« Imitez-moi ; n'étudiez pas seulement les sciences, ou les professions auxquelles vous vous destinez, cultivez aussi les Beaux-Arts.

« Vous avez pour cela bien des avantages que je ne possède pas.

« Ainsi, par exemple, j'appartiens à cette espèce d'êtres vivants que les savants appellent *acéphales*, c'est-à-dire *sans têtes*. Je sais bien qu'il y a des hommes, même des savants peut-être, qui me ressemblent sous ce rapport, mais vous n'êtes pas de ceux-là ; vous avez chacun une tête.

« Eh ! bien, cette tête il faut la meubler, l'orner ; car si vous la laissez vide, elle ne vous fera pas honneur.

« Vous avez aussi une langue—que je n'ai pas. Apprenez à vous en servir. C'est un grand art que celui de la parole, et il me semble que vous ne le cultivez pas assez.

« Si vous allez jamais en Italie, on jugera de votre intelligence par votre parole. *Al parlar il cervello*, disent les Romains. Et l'on juge ainsi dans tous les pays civilisés.

« Enfin, je vis peu d'années ; mais au bout de quatre ans, ma croissance est complète. J'ai acquis alors la perfection.... de l'huître, et je me sacrifie pour le plaisir de votre palais, et la satisfaction de votre appétit.

« Vous vivrez bien plus longtemps que moi ; mais si vous considérez tout ce qu'il vous faut acquérir de connaissances, vous admettez que votre vie est bien courte.

Ne perdez pas un temps précieux. Ayez constamment devant les yeux cet axiôme des latins : *Ars longa, vita brevis !*

A. B. ROUTHIER.

Québec, janvier 1895.

LES PRÉLUDES D'UNE GRANDE ŒUVRE (1)

(*Suite et fin*)

J'ai dit que M. Ducharme se sentait attiré à la vie de communauté, et qu'il nourrit le désir d'entrer dans un séminaire, pendant les dix premières années de son ministère à Ste-Thérèse. En même temps il se dévouait à l'œuvre de l'éducation.

(1) Voir la livraison de novembre 1894.

On sait qu'à cette époque (1816) l'instruction élémentaire n'était pas encore organisée dans le pays. La législature de Québec avait bien passé en 1801 le bill de l'Institution Royale qui pourvoyait à l'établissement d'écoles publiques, mais cette mesure avait été conçue dans un esprit d'hostilité à notre langue et à notre religion : elle échoua devant les légitimes défiances et l'antipathie générale du clergé et de la population. L'institution Royale ne compta jamais plus de dix sept paroisses catholiques où elle put établir ses écoles. Ailleurs, il n'y avait point d'écoles, ou celles qui existaient n'étaient que des écoles privées, libres, fréquentées par un petit nombre d'enfants. En dehors de ces rares écoles, ce que les enfants recevaient d'instruction leur était donné à la maison par les parents ou par des maîtres ambulants.

La jeune paroisse de Ste-Thérèse, qui datait de 25 ans à peine, n'était pas mieux partagée que la plupart des vieilles paroisses : elle n'avait point d'école. Dès son arrivée, M. Ducharme entreprit d'en fonder une. Il proposa à la paroisse de construire une maison qui pût fournir à la fois un local pour l'école, un logement pour le bedeau, des salles d'attente pour les habitants, une chapelle mortuaire, etc. Pour intéresser plus sûrement les paroissiens à cette œuvre, il s'offrit à payer lui-même une partie notable de la dépense. La maison fut construite dans l'été de 1817. Elle fut placée près de l'église, sur le terrain de la fabrique, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le pensionnat des Dames de la Congrégation. C'était une maison d'assez belle apparence. Elle mesurait quarante pieds de façade. Elle était bâtie en pierre, à deux étages, avec un toit *en croupe*, flanqué de hautes cheminées. Les frais de construction s'élevèrent à deux

cent cinquante louis (\$1,000) et M. Ducharme y contribua pour un tiers.

Il n'attendit pas, pour ouvrir l'école, que la maison fut achevée. Les premières classes se firent dans la mansarde du presbytère qui avait déjà servi de chapelle avant la construction de l'église et où l'on montait du dehors par un escalier. Le maître d'école était un vieillard nommé Lacroix.

La maison construite, M. Ducharme eut l'idée d'y installer des religieuses, les sœurs de la Congrégation, et il n'eut pas de peine à faire entrer la paroisse dans ses vues. Le projet fut soumis à M. Roux, supérieur de St-Sulpice et vicaire général, qui l'agréa et le fit agréer par les sœurs de la Congrégation. Il ne restait plus qu'à obtenir l'autorisation de l'évêque, Mgr Plessis. En la demandant, M. Ducharme faisait remarquer que « l'entreprise ne pouvait guère être différée à cause de l'impression que pouvaient faire sur les habitants les écoles du gouvernement qui passaient pour être gratuites. » (*Lettre du 10 septembre 1817*). Mgr Plessis répondit qu'il n'était pas opposé au projet, mais que l'exécution devait en être différée, vû les engagements antérieurs qu'il avait pris à l'égard de deux autres paroisses. (*Lettre du 13 septembre 1817*).

M. Ducharme insista auprès de l'évêque. « Le futur couvent, disait-il, (*Lettre du 24 septembre*) serait placé au milieu de quatre paroisses qui ne manqueraient pas de fournir des élèves. Les curés voisins entrevoyaient de grands avantages dans l'établissement projeté. La paroisse le désirait : elle se montrait prête à céder pour cette fin la maison qu'elle venait de construire et à faire d'autres sacrifices, s'il était nécessaire. Quelques anciens propo-

saient de faire signer une requête par les notables des paroisses voisines. De son côté, M. Ducharme assurait l'évêque que cette maison serait très utile ; et que tout serait prêt dès le mois de juillet suivant pour l'installation des sœurs. » (*Lettre du 22 février 1819*). Mgr Plessis ne se laissa pas convaincre par ces raisons. Il écrivit à M. Ducharme à la date du 7 avril : « Monsieur, je crois vous en avoir écrit assez long l'automne dernier pour vous faire entendre que le désir d'avoir des sœurs à Blainville est prématuré. Il y a plusieurs paroisses plus riches, plus grandes, plus anciennes qui en demandent depuis longues années et n'ont encore pu en obtenir. Le tour de la vôtre viendra sans doute, avec le temps, mais il est encore fort éloigné. Votre successeur consommera cette entreprise, sans vous ôter le mérite de l'avoir conçue et d'avoir fait ce qui dépendait de vous pour la conduire à sa fin..... »

Mgr Plessis semblait lire dans l'avenir en disant que le temps était fort éloigné où Ste-Thérèse se verrait dotée d'une maison de religieuses. En effet, près de trente ans devaient s'écouler avant que les sœurs de la Congrégation vissent s'installer dans leur pensionnat de Ste-Thérèse. Mais ce ne fut pas le successeur de M. Ducharme, ce fut M. Ducharme lui-même qui leur ouvrit, en 1847, les portes de cette maison où elles n'ont pas cessé, depuis, de faire leur œuvre de zèle et de dévouement.

En attendant, M. Ducharme dut pourvoir son école de maîtres laïques. Il y eut deux classes séparées, l'une à l'étage supérieur pour les filles, l'autre au rez-de-chaussée pour les garçons. Celle-ci fut confiée à un jeune homme du nom de Valade, que M. Ducharme avait fait étudier pendant quelques années au collège de Montréal.

En 1819, l'école des filles fut mise sur un excellent pied par Madame Graton, l'aïeule de M. Jos. Graton qui est mort en 1892 curé de Ste-Rose, et de M. J. Piché, curé de Terrebonne. Madame Graton ouvrit une espèce de pensionnat où elle recevait quelques jeunes filles de la paroisse et même des paroisses voisines. Elle avait pour sous-maîtresse Mlle Louise Filion, qui lui succéda, quatre ans après, dans la conduite de l'école et en maintint la réputation.

Cependant, quelques protestants, hommes actifs et remuants, qui jouissaient d'une certaine influence, allaient répétant dans la paroisse qu'il fallait se prévaloir de la loi des écoles et demander un maître au gouvernement. M. Ducharme en écrivit à Mgr Plessis : « Je n'ai que de l'aversion pour ce plan, disait-il, à cause de la mauvaise conduite de quelques-uns de ces maîtres, sur lesquels nous n'avons aucune autorité ; et je suis résolu à refuser les offres qu'on pourrait faire, à moins que mes Supérieurs n'en décident autrement. » (*Lettre du 28 juillet 1820*).

Mgr Plessis répondit à la date du 10 octobre : «..... Je vous conseille très fort de faire tout votre possible pour établir une école qui ne dépende que de vous, dussiez-vous, pour y parvenir, ajouter à vos dettes. Voilà que les ministres protestants commencent à visiter les écoles royales établies dans les paroisses. C'est un spectacle dont nos curés ont le désagrément d'être les témoins. Épargnez-vous ce déboire. »

Eclairé par ce conseil et fort de cet encouragement, M. Ducharme n'hésita pas à s'imposer de nouveaux sacrifices. En 1822, son maître d'école étant tombé malade, il le remplaça par le fils aîné de son bedeau, le jeune

Basile Piché, âgé à peine de quatorze ans. Ce choix fut heureux. Le jeune Piché avait de la décision et du caractère, avec des aptitudes remarquables pour l'enseignement. D'ailleurs, M. Ducharme était là. Pour mieux suivre son jeune maître, il le prit chez lui, à sa table ; et quelques mois plus tard, ayant ajouté un étage à sa cuisine, il y transféra l'école elle-même des garçons.

C'est alors qu'il put écrire à son évêque : « J'ai fait des sacrifices selon vos avis pour établir une école qui ne dépende que de moi. Je paie, nourris et loge le maître d'école. Les parents n'ont que la peine d'envoyer leurs enfants. Je n'ai fait ce sacrifice que pour éloigner un maître d'école protestant et encore plus un ministre que quelques écossais voulaient faire venir pour instruire la jeunesse canadienne. Comme il n'y a ici que cinq familles écossaises dont deux n'ont pas d'enfants, et les autres n'en ont point d'âge à fréquenter l'école, j'espérais que leur plan s'évanouirait ; mais l'affaire de la réunion (1) en a tellement électrisé quelques-uns qu'ils sont décidés à établir une école anglaise sous la conduite d'un ministre ; la maison est déjà désignée. Un cimetière est en chantier, et une chapelle à la veille de s'ériger... »
(*Lettre à Mgr Plessis, 28 mai 1823*).

On voit quelle était à cette époque la vive préoccupation de M. Ducharme. Pour neutraliser les efforts du prosélytisme protestant, il voulait s'assurer le contrôle de l'éducation dans sa paroisse. Dans ce but, il ne s'épargnait ni travail ni sacrifice, il multipliait les industries de son zèle, il prenait l'initiative de tous les progrès. Voilà pourquoi il se détermina, en 1825, à ouvrir une classe de latin qui fut le berceau du séminaire de Ste-Thérèse.

A. NANTÉL, Ptre.

(1) C'était le projet de l'union des deux Canadas.

LETTRE DE ROME

Les " Universités Romaines "

En avril 1892, je me permettais de décrire aux lecteurs des *Annales Térésienues* la vie d'un étudiant au Collège Canadien. L'étudiant canadien, disais-je au début, trouve à Rome deux « chez soi : » le Collège et l'Université. A distance, il est bien permis d'ignorer ce fait et de confondre parfois l'un et l'autre ; je ne vois pas un grand mal à cela, car le Collège complète admirablement l'Université. C'est bien dans les salles universitaires que se donnent les cours, mais le travail d'assimilation, le combat de l'esprit aux prises avec les difficultés, l'étude personnelle se fait au Collège. Après avoir entendu les savantes dissertations de ses professeurs, une fois revenu dans sa chambre de travail, le disciple refait pour son propre compte l'œuvre du maître, il se livre à l'analyse des vérités qu'on lui exposait tout à l'heure, discute avec lui-même la force probante des démonstrations, tourne et retourne sa thèse ; pour conquérir quelque familiarité avec la science et affronter un jour les périls de l'examen final, il le sait, il faut se souvenir du conseil de Boileau :

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Au point de vue de l'étude le Collège Canadien est donc le complément nécessaire de l'Université. D'autre part, l'étude, même l'étude des vérités de la religion, si l'on n'y prenait garde, ne serait-elle pas de nature à dessécher parfois le cœur à mesure qu'elle orne l'esprit ?

Pour le prêtre donc, après qu'il s'est nourri des doctes enseignements universitaires, ne lui est-il pas utile de retrouver au sein de la famille collégiale, dans le cœur et sur les lèvres de ses directeurs comme dans l'exemple de de ses confrères, ces principes de solide piété et ces exhortations à la vertu qui lui permettront, s'il est fidèle à la grâce divine, de devenir un véritable apôtre, capable de réchauffer les cœurs en éclairant les esprits, de communiquer aux âmes avec la lumière de ses conseils la chaleur de ses exemples ?

Puisque nous avons déjà causé du Collège Canadien, parlons aujourd'hui des Universités Romaines, j'entends de celles qui sont sous le contrôle de l'autorité religieuse : dans une prochaine lettre nous assisterons ensemble, si le cœur vous en dit, amis lecteurs, à quelques cours universitaires.

* * *

Le Souverain Pontife ayant reçu la mission de confirmer ses frères dans la foi, il convenait que Rome, la ville des Papes, devint un centre de lumière intellectuelle pour le monde chrétien. Aussi l'histoire, en proclamant le rôle prédominant de Rome dans les arts, dans les sciences et dans les lettres, affirme t-elle, avec non moins de force, que l'enseignement théologique et philosophique y a toujours été donné avec une ampleur qu'on chercherait vainement ailleurs. Loin de moi la pensée de faire entendre qu'à Rome seulement on ait le pouvoir et le vouloir d'enseigner la vérité ! On n'aurait qu'à citer des noms comme ceux de Louvain, de Paris, d'Inspruck, pour me confondre, et sans aller si loin, les Séminaires du Canada ne sont-ils pas des canaux par où la vérité

nous arrive intacte ? Mais oui ! Par la grâce de Dieu, vous et moi, lecteurs, en avons fait l'heureuse expérience.

Ma proposition pour être affirmative n'est donc pas exclusive. Toutefois ne semble-t il pas que sous les yeux du Pontife Romain les Docteurs catholiques soient moins exposés — chose égale d'ailleurs — à faillir dans leur noble tâche, puisqu'ils sont plus près de celui qui, parlant au nom de Dieu, a seul sur la terre l'admirable privilège de l'infailibilité ? Tout près de la source l'eau n'est-elle pas plus pure ?

Quatre grandes universités se partagent l'honneur de distribuer aux étudiants ecclésiastiques, accourus de toutes les parties de la terre au pied de la Chaire Apostolique, cette eau pure et vivifiante de la doctrine catholique : Le Collège Romain, La Minerve, L'Apollinaire et La Propagande.

* * *

C'est d'abord le collège Romain, qu'Ignace de Loyola fondait, vers le milieu du seizième siècle, au centre de Rome pour servir de type et de modèle aux collèges de la chrétienté. Les fils de saint Ignace, ces modestes et savants jésuites, toujours aux avant-postes de l'armée du bien et par cela même plus exposés aux traits envenimés de la haineuse impiété, continuent là comme ailleurs, malgré les bannissements, les spoliations et les persécutions, à enseigner la doctrine et la morale de Jésus-Christ. On leur a enlevé les magnifiques locaux de l'ancien Collège Romain que Suarez et Bellarmin avaient connus et où les Louis de Gonzague et les Berchmans avaient vécu ; mais la splendeur de l'édifice matériel ne constitue pas plus le collège que l'habit ne fait le moine ! Les

Pères Jésuites se sont installés dans une maison moins spacieuse et..... le vrai Collège Romain existe toujours, formant des disciples qui, à des degrés divers, sauront encore illuminer le monde par l'éclat de leur savoir ou le ranimer et l'édifier par le spectacle de leur angélique vertu.

Plus de (600) six cents élèves, me dit-on, suivent les cours au Collège Romain. L'Eminentissime Préfet de la Congrégation des études, le cardinal Mazella était au nombre des Professeurs avant d'être revêtu de la pourpre. Les Rév. Pères De Maria, Billot, Bucceroni sont connus dans le monde savant et les nombreux élèves qui suivent leurs classes de Philosophie ou de Théologie ont lieu d'être fiers de leurs professeurs.

Les étudiants canadiens sont peu nombreux au Collège Romain. Presque tous venant à Rome après avoir terminé leurs études théologiques à Québec, à Montréal ou ailleurs, il ne leur est guère facile de donner à l'une ou l'autre des sciences ecclésiastiques tout le temps d'assistance aux cours, exigé par les règlements de cette Université pour l'admission aux examens.

*
* *

Non loin des Jésuites, les Dominicains ont également leur Université : le collège Saint-Thomas, mieux connu sous le nom d'Université de la Minerve. Il n'est que juste que les fils de saint Dominique, les frères en religion de saint Thomas d'Aquin — ce prince de la théologie qu'on a appelé le plus saint des savants et le plus savant des saints — aient à Rome une école, où les jeunes recrues, que la grâce de Dieu appelle à l'honneur

d'être Frères Prêcheurs, viennent tremper leur âme dans la méditation de la théologie thomistique et se préparer ainsi à porter de par le monde la parole sacrée à l'exemple des Dominique et des Lacordaire. La Minerve n'admet pas seulement les jeunes Dominicains ; elle ouvre ses portes à tous ceux qui veulent bénéficier des magistrales leçons de ses professeurs. L'affection bien connue du Pape Léon XIII, glorieusement régnant, pour les œuvres du Docteur angélique et la méthode thomistique n'a pas manqué de donner un grand relief au collège Saint-Thomas Naguère, le cardinal Zigliara, de regrettable mémoire, dont MM. les Philosophes de Ste-Thérèse admirent sans doute — de l'assentiment du professeur — les lumineux « *status questionis* » et les savantes thèses, exposait ici lui même les secrets de la scolastique. Aujourd'hui encore le R. P. Lepidi attire au pied de sa chaire de théologie de nombreux auditeurs ; mes prédécesseurs *térésiens* du Collège Canadien, MM. H. Cousineau, S. Corbeil, L. Cousineau et A. Jasmin, ainsi que mon ancien professeur de dogme au grand Séminaire de Montréal, M. Driscoll, P. S. S., ont été ses élèves : c'est dire que pour ne pas avoir été mon maître il ne m'est pas étranger ; les amis de nos amis sont un peu nos propres amis. J'aime aller entendre le Père Lepidi. On le dit plutôt professeur que conférencier, il traite sa matière lentement mais sûrement et sans être toujours éloquent il intéresse toujours. Un auditeur de passage aimera ses digressions que ses élèves considèrent parfois comme de charmants hors-d'œuvre qui les impatientent, mais celui-là trouvera fatigantes des répétitions dont ceux-ci au contraire lui savent généralement gré, parce qu'elles leur sont utiles pour mieux suivre la force du raisonnement et l'enchaînement des preuves.

En parlant du Rév. Père Lepidi le nom de Mgr Satolli se présente à mon esprit ; mais moi qui fus l'élève de ce dernier et qui pourrais être soupçonné de partialité je n'ose pas établir un « parallèle » (comme nous disions à la société Ducharme) ; les comparaisons de ce genre sont d'ailleurs si délicates.

* * *

J'ai été élève à la Propagande et je suis actuellement les cours de droit canonique à l'Apollinaire. Je puis donc parler de ces deux Universités avec moins d'incompétence, si toujours j'ai quelque compétence, et c'est dans leurs salles que j'ai dessein de vous conduire un jour, amis lecteurs, si vous avez la patience de m'y suivre.

Le Séminaire Romain qu'on appelle aussi l'Université de l'Apollinaire est le Séminaire propre du diocèse de Rome. C'est là que ceux des étudiants, qui ont eu la bonne fortune de naître citoyens romains, font généralement leurs classes depuis celles de la grammaire jusqu'aux cours les plus élevés de théologie, de droit civil et de droit canonique. Le Cardinal Vicaire de Sa Sainteté en est le premier supérieur. Les professeurs dont quelques-uns appartiennent à la prélature, sont choisis presque tous dans le clergé séculier. Il est bon de noter que si l'Apollinaire n'a pas, comme le Collège Romain et la Minerve, l'avantage d'être sous la direction d'un ordre religieux, qui a brillamment fait ses preuves, il ne faudrait pas en conclure que son enseignement offre moins de garanties pour le sérieux et la solidité. Il paraît être dans l'ordre providentiel que le clergé romain soit digne d'entourer la personne vénérée du Souverain-Pontife. Au sein de ce clergé le Pape ne doit-il pas en effet trouver ses premiers

conseillers et ses auxiliaires ordinaires ? Oh ! Je sais bien que le regard de celui qui règne au Vatican embrasse tout le monde chrétien et que sa main puissante va chercher partout où ils se trouvent ceux qui peuvent l'aider dans l'administration de l'Eglise. Cependant il est facile de comprendre que le plus souvent ce sont des prêtres qui vivent près de sa personne que le Saint Père élève aux dignités et à qui il confie de hautes charges. Les professeurs de l'Apollinaire appartiennent à ce clergé d'élite et plusieurs parmi eux occupent des positions difficiles et importantes. Par exemple, de nos deux professeurs de droit canonique (cours des anciens), l'un, M. Sebastianelli, est réviseur à la Daterie, et l'autre, M. Lega, est auditeur de Monseigneur le Secrétaire de la Congrégation du Concile. Ajoutons que sous la surveillance du vicaire actuel du Saint-Père, Son Eminence le cardinal Parocchi, dont la profonde et vaste science fait l'admiration de tous ceux qui l'approchent, les études ne sauraient être négligées. Les chaires de Droit Romain et celles de Droit Canonique jouissent en particulier d'une haute réputation et c'est à leurs pieds que viennent se grouper les élèves des collèges nationaux des différents pays établis à Rome, que leurs supérieurs destinent aux études légales.

Les canadiens s'y rendent en assez bon nombre et sont heureux de profiter de cette généreuse hospitalité qui leur ouvre toutes larges, comme à la Minerve ou au Collège Romain, les portes de l'Université.

Cette hospitalité s'exerce ni moins grande ni moins généreuse à l'Université de la Propagande qui voit accourir à ses classes, outre ses propres élèves du Collège Urbain, les étudiants des Collèges Arménien, Bohémien, Grec, Irlandais, Maronite, Américain, etc., etc. Le but de la Propagande étant de former des missionnaires pour les pays encore soumis à la juridiction de la puissante Congrégation, dite de la Propagande, et le Canada étant de ceux-là, il n'est pas étonnant que ce soit surtout à cette Université que se dirigent les confrères du Collège Canadien. Il existe du reste une affiliation entre notre collège et la Propagande et dans un sens nous sommes peut-être là plus « chez nous » qu'ailleurs.

Cette Université, de même que le collège Urbain qui en dépend, est sous la haute surveillance du Cardinal Préfet de la Propagande ; son recteur et ses professeurs appartiennent à ce clergé romain dont je parlais plus haut, ou encore ce sont des membres de quelque célèbre famille religieuse que leurs talents et leur science ont désignés au choix du Cardinal Préfet.

On voit à la Propagande des élèves venus de toutes les parties de la terre, des enfants de toutes les races, jusqu'aux chinois et aux nègres, les représentants des rites orientaux s'y mêlent à ceux du rite latin, plus de vingt-cinq langues différentes y sont parlées. Et pourtant les professeurs n'ont qu'à parler cette belle langue de Cicéron que l'Église a faite sienne, et leurs élèves qu'ils viennent d'Afrique ou d'Asie, d'Amérique ou d'Océanie, les entendent et les comprennent comme les enfants d'Europe. « La Propagande, disait La Gournerie, est le rendez-vous de toutes les nations et de toutes les langues venant chanter les louanges de Dieu au pied du

“ trône de son Vicaire, ” en d’autres termes c’est la plus belle expression qui existe de la restauration de l’unité de la famille humaine dans la profession d’une même foi.

Jadis, avant 1870, ce beau tableau de l’unité dans la foi apparaissait avec éclat aux yeux de la jeunesse studieuse dans une charmante fête qui avait lieu à la Propagande, à l’époque de l’Epiphanie. Les « Propagandistes » y récitaient; chacun dans la langue de son pays natal, une composition sur le mystère du jour. C’était bien là l’hymne le plus universel qui se puisse chanter !

Un Gênois y disait un jour une jolie poésie intitulée « La Crèche et la Propagande » que je trouve dans l’Esquisse de Rome Chrétienne de Mgr Gerbet. En voici les trois dernières strophes par lesquelles je termine, au jour même de l’Epiphanie, cette lettre déjà trop longue :

Toute diversité vient ici se confondre.

Le Chinois parle au Turc surpris de lui répondre,
Gambier par l’Indoustan se laisse interroger.

Le nègre ouvre l’oreille aux doux chants de la Grèce ;
Et dans ce chœur de voix. qui s’agrandit sans cesse,
Dieu prépare une place au Bédouin d’Alger.

Rome ! C’est dans ton sein que leur accord s’opère !
Dans ce chaos de mots qui divise la terre,
L’harmonie apparaît dès qu’on prie avec toi :
Ton hymne universel est le concert des âmes,
Le Dieu de l’unité, que seule tu proclames,
En nos accents divers entend la même foi.

Sur tout rivage où peut aborder une voile,
 Tes apôtres s'en vont, guidés par ton étoile,
 Des peuples renouer l'antique parenté :
 La vérité refait ce qu'a détruit le crime,
 Et Rome de Babel antipode sublime,
 Du genre humain épars reconstruit l'unité !

ELIE J. AUCLAIR, ptre.

Collège Canadien à Rome, 6 janvier, 1895.

CONFIDENCE

A mon ami A.... C....

C'était par une belle soirée de septembre dernier. A cette heure le soleil qui disparaît graduellement à l'horizon, répand dans la plaine ses dernières gerbes de lumière et empourpre le firmament de ses feux. Deux jeunes professeurs cheminent lentement vers les côteaux voisins. Le temps est calme et serein. Les oiseaux jettent dans les airs leurs notes joyeuses. Les prairies ont revêtu une seconde verdure et du chaume fraîchement rasé s'exhale un odeur agréable. Bref, la nature est coquette à faire rêver les yeux ouverts.

Température superbe, dit l'un d'eux, friand de poésie comme dans ses classes d'humanité. Savez-vous que cette riche campagne, ces riants côteaux, ces verts bosquets, ce joli village gracieusement échelonné le long de la rivière de Ste-Thérèse, seront peut-être bientôt ravis à mon affection ?—Je ne puis le croire, répond son confrère, dont une émotion visible trahit quelque secrète pensée...

Mais quoi ? Avez-vous jamais songé à nous quitter ?—Je le voudrais, cher ami, s'il m'était donné de réaliser un rêve que je caresse depuis longtemps.—Et ce rêve... me serait-il permis de le connaître ?—Deux vrais amis n'ont pas de secrets, et sans tarder, mon rêve, je vous le déclare sans feinte, serait de voir Rome, Rome la ville éternelle, la ville des souvenirs où je pourrais jouir d'un climat délicieux et puiser à satiété la science des grands maîtres. Là, je ne verrais plus ce site pittoresque qui nous captive et absorbe nos affections ; mais des nobles terrasses du Pincio, mon œil embrasserait des horizons nouveaux. Avec des yeux ravis, je la regarderais cette invincible et immortelle Rome, la ville assise sur sept collines, le grand laboratoire de Dieu, selon l'expression de Louis Veillot, où la main divine reconstruit toujours la famille humaine toujours brisée par l'ennemi. Je contemplerais ses dômes couronnés de la croix étincelante d'or au soleil levant et cette basilique vaticane qui domine royalement ces splendeurs..... Et en face de tant d'œuvres d'art, productions merveilleuses du génie de l'homme, je sacrifierais volontiers, je crois, mon cher Ste-Thérèse.

Ce rêve bien légitime pour qui est capable de quelques aspirations fut le mien, et par un heureux concours de circonstances, je me trompe, par l'action bienfaisante de la Providence, le voilà à demi réalisé. C'en est fait. Si Dieu me prête vie, au mois de novembre prochain, l'objet de mes vœux les plus ardents sera comblé. Je la verrai cette Rome auguste dans tout son éclat, dans toute sa splendeur. J'en respirerai l'indéfinissable parfum qui s'exhale des tombeaux des apôtres et de cette légion de saints qui sont la gloire de l'Eglise et la marque infaillible de son indestructibilité. Mais pour cela il me faut

faire un bien grand sacrifice. Il me faut rompre les liens sacrés qui me retiennent à cette florissante maison de Ste-Thérèse, admirable dans ses fondateurs, dans ses directeurs et professeurs, dans la glorieuse phalange de ses anciens élèves. Il me faut renoncer à ce qui me tient le plus au cœur après la vie : à cette terre bénie où j'ai coulé les quinze plus belles années de mon existence. Il me faut quitter mon collège pour toujours... Je ne puis penser à cette séparation cruelle sans éprouver une émotion profonde et un serrement de cœur bien naturel à un fils dévoué et reconnaissant.

En attendant cette heure sombre du départ, vivons heureux sous le toit de l'Alma Mater. Respirons à l'aise, en compagnie de gais confrères, cette atmosphère embaumée et vivifiante qui trempe les caractères et les dispose aux luttes de l'avenir. Inoculons en nous l'esprit de générosité qui lui a donné la vie, qui l'a fait grandir au milieu des difficultés sans nombre, et qui la fait marcher si valeureusement vers ses glorieuses destinées, afin que nous soyions toujours le digne enfant d'une telle mère.

D. NEPVEU, Ptre.

ECHOS DE L'ACADEMIE

Un regret. — Une gentille abeille allait, butinant de fleur en fleur. Chargée du fruit de sa course, elle revenait confectionner ses alvéoles, dans lesquelles elle déposait un miel exquis. Chaque jour elle nous offrait une partie de ses doux rayons. C'était pour nous un plaisir toujours nouveau de goûter ce mets si suave. Chaque jour nous avions hâte de recevoir notre part du gâteau,

pour la savourer. Mais un orage a passé et la chère abeille git sur le sol, haletante et souffrante. Elle va mourir si un rayon de soleil ne vient la réchauffer, si un cœur ami ne prend pitié d'elle.

Pauvre abeille !

Cette abeille diligente, c'était *La Croix du Canada*.

J'aimais ce journal (qui parfois me tombait sous la main), parce qu'il était, avant et pardessus tout, un journal catholique, un journal sérieux, instructif, un journal qui se piquait de donner à ses articles des allures françaises.

Mais des jours mauvais sont venus, et le cher journal semble devoir mourir d'inanition. Je le regrette vivement.

Tu ne viendras donc plus, chère *Croix*, nous rappeler ces hautes vérités qui fortifient le cœur de l'homme et le conduisent à Dieu. Tu ne seras plus là pour démasquer le mal et les malfaiteurs, et signaler les menées de la juiverie.

Mais non, une si belle œuvre n'est pas condamnée à périr de cette façon. Le nom que porte ce journal est trop grand. Espérons : *in hoc signo vinces*. L'orage passera et un rayon de soleil réchauffera et vivifiera de nouveau la diligente abeille.

J. ALF. JULIEN.

18 février.

PETITE CHRONIQUE

En avant ! 1er février. — Ouverture du second semestre, sous le patronage et avec les bénédictions du Sacré-Cœur de Jésus. Ce matin, premier vendredi du

mois de février, les élèves ont communiqué en très grand nombre : l'union à Jésus Hostie, quel gage de force et de succès !

En avant donc ! bons amis, et soyez fermes dans le devoir, dans vos résolutions, dans votre noble ambition de conquérir sinon les couronnes de la fin de l'année, du moins le témoignage d'une bonne conscience, du devoir accompli. Dieu vous garde de forfaire jamais à votre titre de fils dévoués, d'élèves studieux, d'enfants chrétiens. Donc, encore un coup, en avant ! *Vigilate, state in fide, viriliter agite et confortamini !* (I Cor., XVI, 13).

Glissades. — Le grand événement du mois, dans le monde écolier, ce sont les glissades et nombreuses et joyeuses, et si longues, si longues qu'on ne savait plus parfois où l'on devait s'arrêter... Ah ! quelles belles glissoires ! Celle des *grands* fait honneur, vraiment, à celui qui en a dirigé et surveillé les travaux, P. Roy, de philosophie et à ceux de ses confrères qui l'ont secondé avec tant de zèle et de dévouement... Et les *petits* n'ont pas voulu rester en arrière. Et leur glissoire à double voie est aussi un monument de courage et de travail persévérant. Pourquoi faut-il que le soleil commence déjà à ronger ces chefs-d'œuvre de neige et de glace ?... Et pourtant je n'en veux pas trop au soleil qui se met en frais de nous redonner le printemps.

Séance musicale, 26 février.—Le mardi, 26 février, nous avons eu, dans l'après-dîner, une séance musicale, exclusivement musicale, et, comme l'annonce le programme ci-dessous, au profit de l'œuvre de la chapelle. M. le professeur de musique, T. Arbour—comme il le fait du reste de ses économies—veut bien intéresser son art et le

talent de ses élèves à cette grande œuvre : la construction de notre chapelle. Nous l'en remercions vivement. Dieu lui saura gré de ses intentions, comme lui-même il l'espère ; et son art n'en prospérera que mieux, nous ne craignons pas de le lui promettre.

L'assistance n'a pas été très considérable ; on devait s'y attendre : ce genre de séance ne s'adressant qu'à un auditoire spécial, qui est toujours le petit nombre, mais... *non sunt numerandi....!* Le programme comportait abondance de matière : *fanfare, piano, violon, orchestre, orphéon, saynètes*, il a été bien rempli. Parmi les morceaux d'Orphéon, nous tenons à signaler « Le lièvre et les grenouilles, » composition de M. Arbour, donné au public pour la première fois.

SÉANCE MUSICALE

Mardi, 26 février 1895.

Au profit de l'Œuvre de la Chapelle.

PROGRAMME.

I

FANFARE :	Marche « High school cadets »	<i>Sousa.</i>
«	Valse « Gasperone »	<i>Genée.</i>
«	Fantaisie « La solitude »	<i>Mercadante.</i>
«	Marche « Les vélocipédistes »	<i>Huydrechts.</i>

II

PIANO :	A Savignac « Rêve d'amour » Valse	<i>Torrance.</i>
«	J. Gauthier « Shower of spray » Polka	<i>Holst.</i>
«	Z. Dupras « Sounds at the day dawn » Idylle	<i>Sudds.</i>
«	M. Brunet « Valse »	<i>Durand.</i>
«	E. Longpré « Marche triomphale »	<i>Kunkel.</i>

III

- C. Lafortune et Z. Potvin « Joseph II et l'Invalide »
Duo Saynète.
- N. Fauteux, A. Valois et C. Breton « Loin du pays »
« L'hirondelle du Prisonnier » (*Bonnefond*) Trio sans acct.
- Violon et piano : J. Lavigueur « Fantaisie » *L. Kron.*
" " J. Dion « La Somnambule » *Dancla.*
" T. Arbour et E. Marchand { « Berceuse » *Hauser.*
" « Mazurka » *Musin.*

IV

- ORCHESTRE : « La Serenata » Valse *Jaxone.*
" « City cadets » Marche *Hermann.*
" « Sweethearts » Valse *Dalbert.*
" « Pizzicato » Ballet *Delibes.*

V

- ORPHÉON : « Le régiment qui passe » *E. Letang.*
" « Chœur de chasseurs » *A. Morand.*
" « Le lièvre et les grenouilles » chœur inédit.
" « Le chant des forgerons » *P. Peny.*
- N. Fauteux et A. Hémond « L'examen du Bachot »
Duo comique.

Finale : Fanfare.

Entrée : \$0.25 Sièges réservés : \$0.50.

Conférence, 28 février. — Jeudi, le 28 février, le Rév. M. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, de Winnipeg, et actuellement en mission officielle à Ottawa, avait l'heureuse inspiration de venir passer le congé de semaine avec nous. Bonne fortune pour nous, car cette visite nous a été non seulement très agréable, mais très utile. M. Cherrier a bien voulu, dans la veillée, nous entrete-

nir une heure durant, de la grande question des écoles de Manitoba qui préoccupe en ce moment tout le *Dominion*. Quoique pris à l'improviste, M. Cherrier sut nous intéresser vivement, en nous faisant, avec âme et chaleur, l'historique précis, émouvant, détaillé de cette fameuse question, depuis son origine. En entendant l'éloquent conférencier, nous comprenions mieux le caractère odieux d'injustice et de basse stratégie que revêt cette persécution infligée là-bas à nos frères et coreligionnaires. M. Cherrier parle de la question des écoles séparées non seulement en orateur compétent et renseigné, mais en apôtre ; sa parole fait plus qu'exciter la sympathie, elle impose la confiance et la prière. Elle sera entendue cette voix suppliante qui nous conjure de mettre notre espérance dans le Cœur miséricordieux de Jésus, d'aller à ce cœur compatissant par le cœur immaculé de Marie, afin que la lumière se fasse enfin et qu'elle dissipe ces haines ténébreuses engendrées et nourries par le fanatisme des sectes et les noires jalousies de l'enfer.

A propos d'électricité. — Nos élèves de Philosophie étudient en ce moment dans leur physique le traité de l'électricité. Tout le monde aujourd'hui, les jeunes comme les vieux, pensent, parlent d'électricité ; avant longtemps, dit-on de toutes parts, le grand factotum dans tous les arts mécaniques, ce sera électricité. Il n'est donc pas hors de propos de consigner de temps en temps quelques notes sur les succès et les revers de ce puissant agent de la nature.

10.— La traction de l'avenir (soit dit sans calembour) sera la traction électrique ! Telle est la conclusion d'une savante étude publiée dans le « Cosmos. » On l'utilisera bientôt, dit l'auteur, sur les lignes de chemin de fer, où

On ne verra plus ces énormes panaches de fumée qui couronnent aujourd'hui nos locomotives et sont uniquement la preuve de notre effréné gaspillage. Les voies en montagne qui sont aujourd'hui les plus dures à exploiter donneront désormais l'exploitation la plus économique. En effet les nombreuses chutes d'eau que l'on y rencontre, pourront être captées au bénéfice de nouveaux engins moteurs, et, si elles ne réjouissent plus les yeux du touriste, elles remorqueront de lourds convois sur des pentes que l'art de l'ingénieur ne peut actuellement surmonter. Et puis, le fluide électrique courant tout le long de la voie deviendra une source de force constante à laquelle tous les *riverains* pourront puiser. On pourra établir de chaque côté de la ligne des prises de courant qui feront marcher des usines, laboureront le sol, actionneront des moissonneuses et des batteuses mécaniques, chaufferont, éclaireront les villages et les villes. Une ligne de chemin de fer sera un peu comme un fleuve, avec les inondations en moins. Voilà les immenses avantages de la traction de l'avenir et tout cela par l'utilisation de ce courant qui, en quantité infinitésimale, fait à peine mouvoir l'aiguille d'un galvanomètre, et dont les hauts potentiels nous effraient quand Dieu fait entendre son tonnerre.

2o L'électrocution. Que ce mot barbare ne vous effraie pas, si cruelle que soit la chose qu'il signifie. Il s'agit de l'exécution des condamnés à mort au moyen du passage à travers le corps humain d'un courant de très haute tension : 4500 volts, (celui du câble qui sert à la traction des tramways n'est que 500 à 600 volts). Eh ! bien, il paraît que cette nouvelle méthode de donner la mort menace de devenir très populaire chez les criminels,

parce qu'elle n'est rien moins que sûre. On vient de découvrir que l'électrocution ne tue pas, mais ne fait qu'endormir. L'expérience est là : un condamné à mort a été foudroyé il y a quelques semaines et semblait parfaitement mort ; mais en lui ouvrant la trachée-artère pour pratiquer la respiration artificielle (c'est-à-dire en agissant sur le bras et le diaphragme selon un rythme correspondant à la respiration naturelle), on l'a rappelé à la vie. et il se porte, à l'heure qu'il est, le mieux du monde. Un monsieur J. E. Cutler ayant eu *par accident* l'occasion de recevoir dans le corps le susdit courant de 4500 volts, a même pu, après avoir été ranimé, faire connaître les impressions d'un *électrocuté*.... Il est donc évident qu'il faut trouver mieux si l'on veut continuer de donner une sanction efficace aux lois... En attendant ne semble-t-il pas que nous devrions prendre acte de ces faits pour essayer de ramener à la vie les malheureux (hommes ou animaux) imprudemment ou accidentellement foudroyés par le fameux *trolley* de nos rues, qui tient la foudre en suspens sur nos têtes ?

PREMIERS DE SEMAINE

PHILOSOPHIE.

Morale. — 1ers B. Gaudet, A. Julien, J. Mignault, A. Savignac, J. Godin ; 2es H. Longpré, C. Lacasse ; 3e J. Dion.

Mathématiques. — 1er A. Savignac ; 2es J. Godin, U. Labelle, C. E. Marchand ; 3es J. Dion, O. Lorrain.

Physique. — 1er C. E. Marchand ; 2es A. Savignac,

U. Labelle ; 3es C. Lacasse, O. Lorrain ; 4e E. Beauchamp.

RHÉTORIQUE

Composition française. — 1er E. Corbeil ; 2e C. Lafortune ; 3e J. M. Filiatrault ; 4e L. Vermette.

Version latine. — 1er C. Lafortune ; 2e J. St Jacques ; 3e W. Ste-Marie ; 4e J. M. Filiatrault.

Version grecque. — 1er Th. Freeman ; 2e Z. Thérien ; 3e E. Corbeil ; 4e C. Lafortune.

Devoir anglais. — 1er Th. Freeman ; 3e C. Lafortune ; 3e A. Gauthier ; 4es M. Brunet, W. Ste-Marie.

SECONDE

Composition française. — 1ers A. Langlois, P. E. Rochon ; 2e Z. Potvin ; 3e T. Legault ; 4e E. Depocas.

Version grecque. — 1er A. Langlois ; 2e C. Breton ; 3es Z. Potvin, T. Legault ; 4e A. Boileau.

Vers français. — 1er P. E. Rochon ; 2e C. Breton ; 3e A. Langlois ; 4e A. Demers.

Devoir anglais. — 1er Z. Potvin ; 2es J. Filion, T. Martin ; 3es C. Breton, A. Langlois.

TROISIÈME.

Version latine. — 1er L. Groulx ; 2e E. Bernier ; 3e Z. Dupras ; 4es A. Emery, R. Lauzon.

Version grecque. — 1er R. Lauzon¹ ; 2e L. Groulx ; 3e G. Rochon ; 4e E. Bernier.

Vers latins. — 1ers L. Groulx et S. Laferrière ; 2es R. Lauzon et G. Rochon ; 3es A. Emery, A. Leclair.

Devoir anglais. — 1er F. Laurendeau ; 2e O. Boyer ; 3es S. Laferrière, J. Lavigueur ; 4e L. Groulx.

QUATRIÈME

Thème latin. — 1er G. H. Piché ; 2e A. Desroches ; 3e L. Cousineau ; 4es A. Chamberland, O. Gratton.

Version latine. — 1ers Z. Filion, S. Vermette ; 2es A. Chamberland, L. Desjardins ; 3e I. Verschelden.

Anglais. — 1ers L. Cousineau, A. Messier ; 2e A. Chamberland ; 3e F. Hébert ; 4es E. Bélair, I. Verschelden, Z. Filion.

Thème grec. — 1ers A. Chamberland, I. Verschelden ; 2e O. Gratton ; 3e J. Kimpton ; 4es E. Coursol, A. Desroches.

CINQUIÈME

Thème français. — 1er A. Sigouin ; 2es U. Beauchamp, I. Thérien ; 3e A. Ouimet ; 4e A. Poupard.

Version latine. — 1er U. Beauchamp ; 2e A. Sigouin ; 3e E. Grenier ; 4e W. Tartre.

Thème latin. — 1er A. Sigouin ; 2e D. Pilon ; 3e A. Ouimet ; 4e A. Clavel.

Anglais. — 1ers U. Beauchamp, A. Pinard, A. Sigouin ; 2es G. Manseau, W. Tartre, S. Vallée ; 3es J. B. Adam, A. Ouimet ; 4e S. Lefebvre.

SIXIÈME (1re DIVISION).

Thème latin. — 1ers J. Campeau, G. Longpré ; 2e C. Coursol ; 3es U. Boucher, H. Denis ; 4e U. Masse.

Version latine. — 1ers W. Hurtubise, C. Coursol ; 2e J. Campeau ; 3e G. Migneault ; 4es Ls. Verschelden, G. Longpré.

Thème français. — 1ers C. Coursol, G. Migneault ; 2e W. Hurtubise ; 3es J. Campeau, G. Longpré ; 4es H. Denis, J. Gaudet.

Arithmétique. — 1ers W. Hurtubise, Ls. Verschelden ;
2e C. Coursol ; 3es H. Denis, G. Mignault ; 4e J.
Campeau.

(2e DIVISION.)

Thème latin. — 1ers A. Caron, Am. Jasmin, A. Paiement ; 2e D. Lapière ; 3es R. Dubois, E. Binette ; 4e L. Gauthier.

Version latine. — 1er A. Paiement ; 2e Alb. Caron ;
3e E. Thérien ; 4e D. Lapière.

Arithmétique. — 1er A. Charlebois ; 2e A. Paiement ;
3e E. Thérien ; 4e J. Carey.

Anglais. — 1ers J. Carey, R. Dubois, D. Lapière ; 2e
E. Binette ; 3e Ag. Jasmin ; 4e W. Landry.

COURS PRATIQUE.

Thèmes français. — 1ers H. St-Dizier et A. Desjardins ;
2e A. Bastien ; 3e G. Lonergan ; 4es N. Bertrand et J.
Poirier.

Arithmétique. — 1er B. Gascon ; 2es E. Bailey, Z.
Binette ; 3e H. Coursol ; 4e G. Latour.

Anglais. — 1er E. Bailey ; 2e H. St-Dizier ; 3e A.
P. Pinard ; 4e A. Carey.

NOTES DE CONDUITE POUR LE MOIS DE FEVRIER

PARFAITEMENT BIEN.

S. Barrette, P. Desrochers, U. Labelle, C. Lacasse, P.
Roy, E. Dubois, L. Vermette, D. Chaumont, J. Filion,
A. Langlois, T. Martin, S. Cloutier, E. Coursol, A. Des-
roches, E. Gohier, U. Beauchamp, A. Boucher, A. Des-

jardins, E. Grenier, P. Leblanc, H. Lonergan, A. Ouimet, L. Proulx, A. Sigouin, E. Boucher, A. Joachim, E. Thérien, Aug. Desjardins.

TRÈS BIEN.

J. Godin, E. Beauchamp, C. Chaumont, J. Dion, A. Graton, S. Guillette, A. Julien, E. Lapointe, H. Longpré, J. Morin, A. Ouimet, J. Richard, A. Savignac, A. Ste-Marie, A. Bernard, A. Boileau, E. Deslauriers, D. Filiatrault, A. Franceœur, Aq. Graton, O. Boyer, E. Carrière, Z. Dupras, A. Emery, E. Longpré, E. Bélair, L. Bélanger, Z. Filion, J. Gauthier, Ed. Hébert, J. Lonergan, A. Messier, S. Ouimet, L. Tremblay, S. Vermette, E. Verrette, J. B. Adam, G. Desjardins, E. Desroches, Z. Graton, S. Lefebvre, G. Manseau, D. Pilon, J. Vallière, H. Denis, D. Lapierre, P. Pinard, A. Bastien, N. Bertrand, A. Carey, G. Latour, G. Lonergan, A. Pinard, J. Poirier.

PRESQUE TRÈS BIEN.

Z. Alarie, H. Bernard, A. Brosseau, A. Fauteux, N. Fauteux, E. Gaboury, H. Lecourt, O. Lorrain, J. Mignault, A. Valois, J. B. Brisson, M. Brunet, M. Daunais, J. Pagé, J. St-Jacques, W. Ste-Marie, Z. Thérien, C. Breton, L. Dubois, J. Isabelle, L. Legault, J. Lesage, Z. Potvin, P. E. Rochon, L. Groulx, F. Laurendeau, R. Lauzon, A. Leclair, A. Bouvrette, A. Chamberland, L. Cousineau, J. Delamothe, A. Jasmin, J. Piché, S. Clavel, O. Desjardins, A. Jary, J. Manseau, A. Nepveu, H. Papineau, A. Poupard, S. Vallée, U. Brunet, H. Desjardins, A. Dupras, J. Gaudet, G. Lonergan, C. Martin, E. Maillé, J. Racine, L. Verschelden, E. Binette, L. Blondin, Alb. Cuon, Alex. Cuon, A. Deslauriers, L. Gauthier, Am. Jasmin, Aq. Jasmin, A. Legault, P. Paiement, A. Sauriol, C. Graton.

Les *Annales Térésiannes* paraissent chaque mois de l'année scolaire par livraisons de 24 ou 32 pages.

Le prix de l'abonnement est d'UN DOLLAR, payable d'avance.

On s'abonne au bureau des *Annales*, Séminaire de Ste-Thérèse.

Le gérant réédite la première année (1880-81) des *Annales Térésiannes*. Ce volume sera, à la fin d'avril prochain, offert en vente pour un dollar.

Vous pouvez vous procurer la collection complète des *Annales Térésiannes* ou des livraisons mensuelles en vous adressant au gérant, séminaire de Ste-Thérèse.

Le prix sera celui de l'abonnement.